

objectif biodiv'

DE LA MATERNELLE À LA FACULTÉ

L'implication d'ENRx sur la mobilisation, l'écocitoyenneté, l'éducation à l'environnement et au développement durable

Contexte :

Considérant la reconnaissance de longue date (plus de 25 ans) des opérations d'éducation et de sensibilisation à l'environnement menées par Espaces Naturels Régionaux : **Objectif Nature, Plantons le Décor et Biodiver'Lycées**, considérant les nouveaux contextes budgétaires, le comité syndical a délibéré le 9 décembre 2014 pour poursuivre le travail d'éducation à l'environnement et au développement durable dans le cadre d'un projet intitulé **ÉTAMINE**. Ce projet sollicitait le FEDER au titre du programme 2014-2020. Les échanges et la clarification via le document de mise en œuvre du FEDER en février 2015 (...) ont amené ENRx à ne pas déposer ce projet et à penser à un nouveau programme intitulé **[RE] NATURA** (programme régional de renaturation et de préservation de la biodiversité par la participation citoyenne des habitants du Nord-Pas de Calais).

[RE] NATURA vise, **par la participation citoyenne**, à développer, faciliter, démultiplier les actions de renaturation, de préservation de la biodiversité régionale et de valorisation dans l'intérêt général. Un travail sur le dossier avec les services régionaux et l'équipe ENRx ne permettra pas un dépôt de dossier au titre du FEDER pour des raisons juridiques.

Dès la rentrée scolaire 2015, ENRx propose une évolution de ses programmes pédagogiques et se met en capacité, de poursuivre la mobilisation de ses partenaires en éducation à l'environnement et au développement durable dans le cadre d'un programme intitulé « **OBJECTIF BIODIV'** ».

Il nous semble en effet essentiel de ne pas perdre le travail de réseaux mis en place, tant au niveau des associations que des enseignants. Pour ce faire, nous avons réfléchi à **des propositions qui s'appuient sur la récente charte signée le 1^{er} avril 2015 entre les ministères de l'écologie et de l'éducation et la fédération nationale des Parcs (confère charte dans le dossier)**, mais aussi sur **le rapport de Jacques Moret** qui a permis au Conseil économique, social et environnemental (CESE) d'émettre un avis positif sur « **l'EEDD tout au long de la vie, pour la transition écologique** » en novembre 2013 :

<http://www.actu-environnement.com/ae/news/education-environnement-clef-transition-ecologique-20071.php4>

Cette charte nationale pourrait être déclinée régionalement par la signature d'une **nouvelle convention académique avec ENRx et les 3 PNR dès la rentrée 2015-2016** (la dernière convention datant de 2007).

L'offre éducative d'OBJECTIF BIODIV' privilégiera des démarches qui permettront :

- de découvrir la biodiversité à l'échelle des écosystèmes, des espèces et des phénomènes génétiques pour comprendre les causes et effets de son évolution, liés à la fois à des phénomènes naturels et humains ;
- de prendre conscience plus spécifiquement des interactions entre la biodiversité et les activités humaines.

L'appréhension de ces enjeux reposera notamment sur ceux liés à **la transition écologique et énergétique et sur la prise de conscience de l'impact des choix individuels et collectifs.**

Un éclairage supplémentaire sera apporté sur **l'influence du climat sur la biodiversité et les interrelations avec l'Homme.**

Nos propositions éducatives s'appuieront sur la diffusion à tous les établissements scolaires de la région Nord-Pas de Calais d'une **information incitant les professeurs et les élèves** à se connecter à une offre **éducative détaillée en ligne** qui proposera un panel de sorties, d'actions et d'ateliers dédiés à la biodiversité régionale.

LES MODALITÉS D'ORGANISATION D'OBJECTIF BIODIV'

L'objectif général est d'inciter les professeurs (de l'école maternelle à la faculté) à **vivre une immersion nature** au côté de partenaires de l'éducation à l'environnement et d'amener les élèves, du plus petit au plus grand, à **agir pour la protection de la biodiversité.**

Les critères de sélection des structures et des établissements :

Un quota par structure éducative sera établi pour favoriser l'implication de toutes les associations (de la plus petite à la plus grande, de la plus connue à celle qui l'est moins...).

Une répartition géographique sera recherchée pour favoriser les relations de proximité. Les structures éducatives devront répondre à **un cahier des charges** co-construit avec elles, ENRx et l'Éducation nationale et **participer à des formations thématiques.**

La sélection des classes se fera par bassin de formation. En effet après un travail sur les 2 inspections du Nord et du Pas de Calais avec une implication des 76 circonscriptions de l'EN, une dynamique de travail se met en place sur **les 14 bassins de formation.** Cette échelle correspond davantage à notre dynamique d'animation territoriale. Un référent EN

chargé de l'EDD dans chaque bassin sera le coordonnateur et assurera avec ENRx la mobilisation, la sélection et le suivi. Il bénéficiera en préalable d'une formation assurée par ENRx en matière d'EEDD, notamment sur l'approche systémique, le schéma régional de cohérence écologique trame verte et bleue et sur les méthodologies pour la mise en place des actions.

Une action complémentaire mobilisant citoyens et établissements scolaires, dans le cadre de la charte du PNR pourrait être mise en œuvre pendant ou hors temps scolaire.

L'intention d'ENRx se traduit de la façon suivante* :

1. **Pour les écoles élémentaires :** immersion au cœur d'un écosystème (de mi-mars à mi-juin 2016). Conception et mise à disposition d'un cahier technique sur la création de coin nature pour un prolongement en autonomie **avec les communes** dans l'enceinte de l'école. Mise en ligne des posters « écosystèmes » pour échanger **en famille** (en référence au programme Objectif nature).
2. **Pour les collèges :** immersion au cœur d'un écosystème pour 14 classes (ou groupe) de collège (à partir de septembre 2016), accompagnement sur une recherche-action de type « planter le décor » dans la cour du collège en lien avec la TVB (entre novembre et mars 2017). Conception et mise à disposition d'un cahier technique pour le suivi de l'action « planter le décor ». Nous ferons référence à l'opération « planter dans la cour du collège » menée avec le conseil départemental du nord mais ne nous limiterons pas à ce volet plantation.
3. **Pour les lycées :** au regard de l'expérimentation déployée en 2014-2015, nous proposons 14 ateliers annuels (de septembre 2016 à mai 2017) en binôme avec une structure dédiée (convention tripartite), comprenant une immersion au cœur d'un écosystème, une réflexion collective, puis la mise en place d'actions concrètes favorables à la biodiversité régionale. Les contenus des pochettes « forêt », « zones humides » et « natures urbaines » seront progressivement mis à jour pour porter à la connaissance les enjeux de la biodiversité régionale.

4. **Pour l'enseignement supérieur** : immersion au cœur d'un écosystème à partir d'octobre 2016 et travail de chantier, de recherche ou de tutorat jusqu'en mai 2017 (en cours de réflexion et à titre expérimental).

** Cette intention sera présentée aux collectivités locales et territoriales, notamment pour la part complémentaire qu'elles pourraient apporter (transport sur sites...).*

L'inscription au projet et sa validation entraîneront :

- **Une prise en charge des frais d'animation par ENRx** par voie de convention avec les partenaires éducatifs volontaires et répondant aux cahiers des charges.
- **Une préparation entre le professeur et l'animateur** (sur le terrain pour les écoles type demi-journée, au téléphone pour les collèges et dans l'établissement pour les lycées).
- **Une immersion sur site naturel et une ou plusieurs actions concrètes** liées à la protection de la nature.
- **Des prolongements pédagogiques** en classe, dans l'établissement, dans la commune.
- Une évaluation.
- Une valorisation.

o b j e c t i f b i o d i v '

CALENDRIER PREVISIONNEL ET VOLUME D'ANIMATIONS

Rencontre des groupes de travail au fil de l'avancement du programme et échanges par mails.

Échanges sur cette nouvelle organisation d'offre éducative :

- Le 26 mai avec les services régionaux [re]natura
- Le 12 juin avec le comité de pilotage EN et PNR
- Le 22 juin avec le bureau d'ENRx : échanges + validation
- Le 23 juin en équipe ENRx/PNR
- Le 24 juin avec le réseau des animateurs nature régionaux

Eté 2015 :

- Envoi du cahier des charges « **OBJECTIF BIODIV'** » auprès des structures éducatives.

Fin septembre 2015 :

- Réunion des structures éducatives ayant répondu au cahier des charges et proposé des projets pour les écoles élémentaires, les collèges, les lycées, l'enseignement supérieur.
- Phase de médiation pour une bonne répartition géographique et par niveau scolaire.
- Lancement d'un groupe de travail pour la conception et la rédaction **d'un guide méthodo sur la création de coins nature** pour les écoles élémentaires (à paraître mi-décembre 2015) et d'un **guide méthodo pour accompagner « planter le décor » dans la cour des collèges** (à paraître en juin 2016.)

À partir d'octobre 2015 :

- Co-écriture des fiches projets avec les structures pour la mise en catalogue de l'offre éducative.
- Mise à jour de la rubrique « écocitoyenneté » du site ENRx.
- Conception et mise en forme d'un document d'appel (type affiche A3) à destination de l'ensemble des établissements scolaires de l'académie de Lille, proposant la nouvelle dynamique éducative d'ENRx.
- Signature de la convention académique ?

Fin novembre 2015 :

- Diffusion du document d'appel (affiche) aux 4 500 établissements leur proposant de se connecter sur le site ENRx à la rubrique écocitoyenneté pour obtenir les modalités d'inscriptions aux différents programmes.

A partir de décembre 2015 :

- Mise en ligne du catalogue détaillé des programmes (par écosystème et niveau scolaire) sous forme de fiches détaillées.
- Édition en ligne du guide « création de coins natures » pour les professeurs, qui seront complétés par des fiches pratiques selon les niveaux scolaires.

8 janvier 2016 :

- Journée de formation inscrite au plan de formation de l'IA invitant les référents EDD de l'EN des écoles élémentaires du Nord et du Pas de Calais à réfléchir sur les sorties dans la nature et la création de coins natures. À l'issue de cette journée les référents seront chargés de communiquer sur les modalités d'« Objectif Biodiv' » auprès de leurs enseignants respectifs à l'échelle des 14 bassins de formation et collecteront les intentions des écoles pour le 25 février 2016.

Février 2016 :

- Les classes des écoles élémentaires font remonter leur souhait d'inscription aux référents EDD de l'EN, en téléchargeant et en renseignant une « fiche projet » téléchargeable sur le site d'ENRx. **Les classes devront être autonomes sur le budget transport.**
- 5 journées d'animation (soit 2 classes par journée) seront proposées par bassin d'éducation, soit 10 classes x 14 bassins = 140 classes.

Fin février 2016 :

- Sélection des classes par EN/ENRx et les PNR.
- Envoi d'un courrier de confirmation aux classes retenues.
- Conventonnement avec les associations et structures en EEDD.

De fin mars à mi-juin 2016 :

- Déroulement des préparations et des sorties pédagogiques pour les écoles élémentaires.

De février à mi-avril 2016 :

- Les classes de collèges et les lycées bâtissent leur projet et le retournent à leur référent EN en téléchargeant et en renseignant une « fiche projet » sur le site ENRx.
- Une recherche partenariale pour l'enseignement supérieur s'effectue.

Fin avril 2016 :

- Les référents EN collèges/lycées et ENRx sélectionnent les 14 collèges et les 14 lycées pour l'année scolaire 2016-2017.
- Une expérimentation s'envisage à l'échelle de 2 ou 3 établissements d'enseignements supérieurs.

Juin 2016 :

- Envoi d'une lettre de confirmation aux 14 binômes lycées/structures et mise en place des modalités de signature des conventions.
- Envoi d'une lettre de confirmation aux 14 collèges retenus et conventionnement avec les structures éducatives.

Septembre 2016 :

- Démarrage des 14 projets collèges courant jusque mars 2017
- Démarrage des 14 projets lycées courant jusque mai 2017.

Octobre 2016 :

- Le cycle redémarre avec les plus jeunes et se poursuit...
- Lancement de l'expérimentation auprès de l'enseignement supérieur.
- Lancement d'un groupe de travail pour la **mise à jour des 3 pochettes « Biodiver'lycées »** qui seront refaçonnés pour une lecture numérique (à paraître en juin 2017).